



Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

5, rue de l'Église – Notre-Dame-de-Pontmain (Québec) J0W 1S0
Service d'urbanisme Tél. : (819) 597-2382 p.222 – Fax. : (819) 597-2231 – info@munpontmain.qc.ca

Prérequis pour une demande de permis de **DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT**

- Identification du propriétaire (nom, adresse et numéro de téléphone).
- Identification du site (adresse civique, lot et matricule lorsque connu).
- Autorisation écrite du propriétaire s'il y a lieu.
- Les motifs de la démolition.
- Les moyens techniques utilisés.
- La vocation du terrain lorsque les travaux seront complétés.
- L'endroit où seront disposés les résidus de la démolition.
- L'engagement du requérant à remettre le terrain en bon état de propreté dans les 30 jours suivant la fin des travaux.
- Mesure de sécurité pour l'accès du site si pertinent.
- Échéancier et estimation des travaux.